



SOMMAIRE

1. Du nouveau pour les formations bio
2. Désherbage des cultures d'été
3. Haricot vert : gestion de la mouche, semis et 1^{er} désherbage
4. Rumex, une année propice
5. Pousse de l'herbe et récolte
6. Gestion du mildiou sur PDT

AGENDA

Démo doryphores

Jeu. 20 juin à 10 h 30
à Ercheu (80)

Visite essais céréales

Lundi 17 juin 14 h à la
Neuville Garnier (60)

Vend. 21 juin à 10 h
à Conty (80)

Jeu. 27 juin à 14 h à
Annoeullin (59)

Tours de plaine (focus chanvre et lin)

Mardi 18 juin à 10 h
Ostreville (62)

Mer. 19 juin à 13 h
45 à Wissignicourt (02)

Le clin d'œil météo

« Soleil à la Saint-Hervé (17), fait présager d'un bel été » Soyons optimistes !



INFORMATIONS

1. Du nouveau pour les formations bio !

Afin de vous proposer **des formations qui répondent à vos besoins**, nous vous proposons de répondre à ce rapide sondage pour connaître vos attentes sur les thématiques de formations :

<https://forms.gle/ZB7mPaKzod7oaJuw8>

On compte sur vos retours !



OBSERVATIONS ET CONSEILS

2. Désherbage des cultures d'été : maintenir le cap

Après une semaine de température de saison, le développement des cultures d'été est à nouveau ralenti cette semaine par des températures fraîches (on relève des nuits à moins de 5°C, toute la semaine...) Cette poussée ralentie induit de poursuivre le désherbage mécanique tant que cela est possible et nécessaire.

Dans les cultures les moins avancées, et dans le cas de nouvelles levées d'adventices, les outils en plein sont toujours à privilégier afin de nettoyer au mieux sur le rang de la culture.

Pour des adventices à partir du stade 4 feuilles, seule la bineuse est efficace. Elle permet également de casser la croûte de battance (photo ci-contre, soja de M et A. FERTE, Blanzly les Fismes 02) et de couper les adventices vivaces. Un nouveau passage à la herse étrille, avec un léger biais sera particulièrement efficace dans cette situation. Le soja, tout comme le tournesol à partir de 4 feuilles résiste bien à l'arrachement



Les premiers semis de maïs (20 avril) arrivent désormais au stade 8/10 feuilles dans le sud des Hauts de France. Là encore, c'est la bineuse qui prend le relais et termine le travail entamé par les outils en plein (photo ci-contre chez G. MALEZIEUX à Wissignicourt 02).

Deux binages sont nécessaires, en fonction de l'évolution de la culture.

Les binages sont possibles jusqu'au stade limite passage de l'outil.

Pierre DURAND



3. Haricot vert : raisonner la gestion de la mouche, le semis et le 1^{er} désherbage

Gestion de la mouche du semis

La mouche du semis est un ravageur du haricot qui peut provoquer de gros dégâts. Voici les conditions qui lui sont favorables :

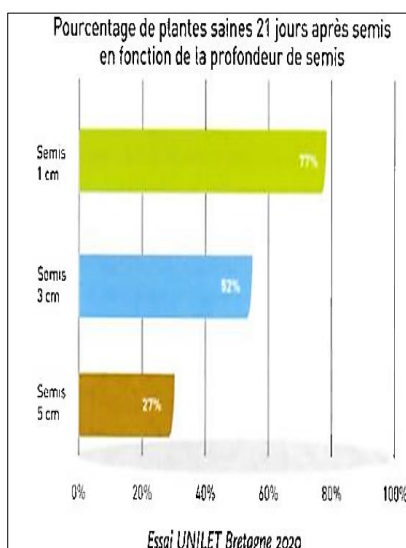
1. Sol fraîchement travaillé. Ainsi, il est préférable de réaliser le semis au moins de 3 semaines après labour et dans la mesure du possible d'éviter une reprise trop proche du semis.
2. Présence de matière organique fraîche. Eviter l'épandage de fumier ou compost avant le semis ou la présence de résidus végétaux.
3. Température fraîche retardant la levée.
4. Temps humide empêchant le dessèchement des œufs

} Semer sur un sol réchauffé et par du temps poussant est donc primordial.

La culture est sensible durant 2-3 semaines après le semis jusqu'au stade 1^{ère} feuille trifoliée.

Semis

Pour pallier aux pertes de pieds éventuelles dues au désherbage mécanique, la densité de semis doit être **autour de 40 gr/m²**.



La profondeur de semis conditionne la réussite du désherbage. Nous avons l'habitude de préconiser un semis à 5 cm de profondeur pour avoir un haricot bien ancré dans le sol, résistant à l'arrachement des passages d'outils successifs et permettant le désherbage en pré-levée. Cependant, un essai de l'UNILET a montré qu'un semis superficiel permettait de réduire les attaques de mouches du semis.

Il faut donc trouver un compromis pour une profondeur de semis suffisante qui permettra des désherbages efficaces mais qui permettra de limiter l'impact de la mouche du semis.

Enfin, Si votre parcelle présente un risque sclerotinia, il reste possible d'appliquer avant semis Contans WG à 2 kg/ha avec un matériel de pulvérisation classique sur sol frais, humide et peu motteux. Il doit rapidement être incorporé de façon homogène dans les premiers centimètres du sol, par exemple lors de la préparation du lit de semence.

1er désherbage

Le désherbage le plus déterminant est le 1^{er} passage dit « désherbage à l'aveugle ». Pour ce faire il est **impératif d'aller voir sa parcelle à partir de J+2 après semis** car la germination du haricot peut être rapide à cette époque. Lorsque que le germe est initié mais qu'il est encore suffisamment sous la surface du sol, le désherbage à l'aveugle peut avoir lieu. Pour se faire, vous pouvez utiliser la herse étrille (vitesse 8-12 km/h, agressivité forte. Attention à la profondeur de travail) ou la houe rotative (vitesse 15-20 km/h).

Mégane PERCHE GUILLAUME

4. Rumex , une année propice

Le temps humide et les fauches tardives de luzerne sont particulièrement favorables au rumex en 2024. Pour autant, les rumex sont également bien présents en culture. C'est le cas notamment des céréales implantées après un trèfle blanc semé au printemps. L'absence de travail du sol en été permet au rumex de se maintenir. A Boigneville, les ingénieurs ARVALIS estiment que le trèfle blanc favoriserait par ailleurs la levée des graines de rumex. Nous retenons que le semis de trèfle sous couvert de céréales est à considérer au regard de la présence des rumex en parcelle.

Test au champ ! Dans notre essai maïs grain, nous avons enlevé à la bêche 4 dents, les rumex en bénéficiant du sol humide. Nous faisons le constat que cette pratique a une efficacité limitée sur des rumex peu développés en surface et pour lesquels le rhizome se situe au-delà de 15 cm de profondeur. Nous sommes parvenus tout de même à enlever plus facilement les rumex développés avec relativement peu d'effort, mais on arrive rapidement aux limites des capacités de travail réalisable. Sur l'essai triticales, les rumex sont filiformes et s'arrachent également facilement.



Rumex développé dans une parcelle de maïs. La partie à enlever est située à près de 20 cm en profondeur. A noter la position horizontale du rhizome



Rumex filiforme dans une parcelle de triticales, probablement des levées de printemps, facile à extraire

Gestion des rumex - La stratégie consiste à épuiser la plante et à réduire le stock semencier. **L'arrachage ou à défaut le sectionnement des rumex est à privilégier dans toutes les parcelles, où le nombre de plantes est gérable afin de limiter le risque lié à la dissémination des graines, dans ce cas enlever les plantes de la parcelle** (5 à 7000 graines/pied). Dans les situations pour lesquelles, le nombre de rumex est trop conséquent, la lutte est reportée en été avec un travail superficiel. L'objectif est de séparer la partie végétative (bourgeons présents au niveau du collet) des réserves racinaires. Les bons outils sont ceux qui permettent de travailler peu profondément (5 cm) avec de bons taux de recroisement. Un temps sec en été reste indispensable pour dessécher les plantes.

Et les folles-avoines ? à l'image du rumex, la gestion des folles-avoines repose sur la possibilité de limiter le stock semencier (arrachage à privilégier quand cela est possible et extraction du champ). En deuxième recours, l'écimuseuse peut être utilisée avant la dispersion des graines.

Gilles SALITOT

5. La pousse de l'herbe et la gestion des récoltes

La pousse de l'herbe

Même si la pousse de l'herbe se maintenait autour de 60 kg de MS/ha/j, elle diminue cette semaine pour atteindre les 45 kg de MS/ha/j. Il est donc important d'adapter la complémentation à l'auge. Voici le tableau de complémentation conseillé :

Kg de MS à distribuer à l'auge		Ares/VL				
		10 ares	20 ares	40 ares	60 ares	80 ares
Pousse de l'herbe	30 kgMS/ha	14	11	5		
	45 kgMS/ha	12,5	8			
	60 kgMS/ha	11	5			
	75 kgMS/ha	9,5	2			

La gestion des refus

Cette année, les refus sont davantage présents à cause des difficultés de conduite de pâturage. A cette époque de l'année, leur gestion est essentielle pour limiter le salissement des parcelles. Si la biomasse est importante (> 1 TMS/ha), il faut les exporter, de préférence en foin. Ce fourrage de faible qualité sera à réserver aux animaux à faibles besoins. Par ailleurs, si la biomasse est faible, le broyage peut être envisagé.

Les récoltes

Une fenêtre météo a permis la récolte de nombreuses parcelles de foin et enrubannage cette semaine. Sur ces surfaces de fauche, les rendements sont assez importants, ils oscillent de 5 à 7 T de matières sèches par hectare.

Une fois stocké, le foin doit se ventiler pour ne pas chauffer. Si ce n'est pas le cas, il va perdre en digestibilité des protéines. Surveiller la température au cœur de la balle ?

- 65°C : Faire des relevés quotidiens
- 70°C : DANGER, relevés toutes les 4 heures
- 80°C : Appeler les pompiers avant de bouger les balles
- 100°C : Inflammation au contact de l'oxygène.

La particularité du séchage du fourrage de cette année est liée au taux d'humidité important qui remonte du sol.

Margaux ANSEL

6. Gestion du mildiou en pomme de terre

Avec cette météo pluvieuse resurgit les difficiles années mildiou en pdt que nous avons vécu en 2016-2017 ou encore 2007. Cette année-là, le mildiou arrivé précocement au printemps avait été difficile voire impossible à maîtriser sur le cycle de la pdt. Cela ne prédit en aucun cas la suite des évènements en matière d'épidémie de mildiou cette année !

Les signalements de mildiou en parcelle sont fréquents, y compris sur des parcelles où la végétation est peu développée. Conséquence des contaminations de mardi et mercredi dernier. Quand on se réfère au BSV PDT l'inoculation dans l'environnement est maximale et toutes les variétés, même rustique, devraient déjà être protégées au cuivre pour ce qui nous concerne. Les conditions climatiques sont toujours aussi poussantes et les végétations évoluent toujours aussi vite.

A partir de quand protéger ? Avec ce printemps certaines plantations ont été tardives et sont encore au stade levée pour certaines d'entre elles. Le stade à partir duquel il faut prendre en compte le seuil indicatif de risques est « **30% de levée** avec des plantes de 5 à 10 cm (**taille d'une demie-main**) ».

Il est nécessaire de rappeler qu'avant de traiter les leviers variétaux et OAD sont nos principaux recours efficaces.

Focus cuivre : utilisation sur pomme de terre

Le sulfate de cuivre, sous forme de bouillie bordelaise, est un produit strictement préventif alors que l'hydroxyde de cuivre présente un léger effet « curatif » dans le sens où il a une action desséchante sur le mycélium du champignon.

La persistance d'action dépend de plusieurs paramètres :

1. Le lessivage : les produits sont en général adhérents jusqu'à 25 mm de pluies cumulées ou 20 mm en une fois.
2. La croissance de la plante : toute nouvelle pousse ultérieure au traitement n'est pas protégée.
3. La formulation du cuivre : certaines formes sont très adhérentes comme la bouillie bordelaise et l'hydroxyde.

Les produits utilisables

A titre indicatif (au 1^{er} juin 2024), voici les produits homologués issus de la base E-Phy (<https://ephy.anses.fr/>).

Matières actives	Noms commerciaux	Firmes	Concentrations de cuivre en %	Formulations
Sulfate de cuivre + chaux	Bouillie Bordelaise...	Nombreuses : Cerexagri, Manica, Saga SAS, Scotts France SAS, etc...	20	WP, WG
Hydroxyde de Cuivre	Champ Flo Ampli	Nufarm SAS	360g/l	SC
	Cuprafor 50 WP ou Sodiciivre 50 Styrocuivre DF		50	WP

Dose à appliquer

Règlementairement la dose totale de cuivre admissible par hectare ne peut dépasser **4 000 g de Cuivre métal**. La dose à appliquer varie de 300 à 400 g de Cu par passage. Même par forte pression, il n'est pas utile d'augmenter les doses. Sur les variétés sensibles type Agria, Ditta et Babylon, la protection est déjà engagée. Pour les variétés plus rustiques, Maïwen, Otolia et Cayman, il faut se montrer vigilant.

Alain LECAT et Sébastien FLORENT

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 -62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations Avec le soutien financier de phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)

